

qu'une partie reste au régistateur. De plus, l'argent des élèves donnerait environ £112 10s s'il y avait, terme moyen, 10 élèves par année, et cette somme ajoutée à la première formerait un revenu de £912 10s pour les 3 premières années de la Corporation, telle que constituée aujourd'hui. Voyons quelles seraient les dépenses de cette sage corporation, composée de 36 gouverneurs qui, se sont votés \$10 et \$5 par jour pour les assemblées du bureau, selon que ces assemblées se tiendraient hors de leur district ou dans leur district respectif, et voyons combien devra coûter chaque assemblée. En donnant au moins deux jours pour chaque assemblée, 21 gouverneurs hors du district à \$10, formeraient la somme de £55; et 15 autres, à \$5 par jour, la somme de £37 10s; et chaque assemblée coûterait donc £92 10s, et d'après la loi, il faut qu'il y ait au moins deux assemblées par année; ce qui donne 6 assemblées pour les 3 ans, et chaque assemblée coûtant £92 10s, nous avons la somme de £560. A présent, en supposant qu'une assemblée extraordinaire aurait lieu chaque année, au bout des 3 ans nous aurions une autre somme de £195 à ajouter à £565, ce qui donnerait un montant de £760 de dépenses, durant ses 3 premières années d'existence; il resterait donc dans la caisse environ £152 10s pour rencontrer les dépenses d'une autre période de 3 années, avec un revenu annuel d'environ £137 10s ce qui formerait en tout, avec la balance, £563, pour le temps mentionné, et pour rencontrer £565 de dépenses. Voilà déjà un déficit durant les six premières années d'existence de ce corps, sans y comprendre les dépenses de loyer, annonces, papiers, etc., etc. Il est donc clair que les avantages présumés d'après le Dr. B, ne peuvent se trouver que dans son imagination qui semble plus s'arrêter sur des mots que sur des faits.

D'après ces calculs, nous ne nous arrêterons pas à lui démontrer qu'il est plus qu'absurde de croire qu'il serait possible d'établir des bibliothèques et des musées publics, et il est plus ridicule de dire qu'ils seraient d'un grand avantage pour tous les membres de la profession, lorsque nous savons que la grande majorité se trouve être disséminée dans les campagnes. Quel est celui qui partirait d'une distance de 15, 20, 30 lieues et même plus, pour aller consulter un auteur dans la bibliothèque publique ou examiner une pièce anatomique dans le musée? N'est-il pas plus que ridicule de supposer que la chose soit praticable.

Quant à débrouiller la Topographie médicale du Canada, laissons en le soin au Dr. B, s'il ne faut que de la bonne volonté. Pour nous, nous savons qu'il faut quelque chose de plus, lorsqu'il est notoire qu'un jardin Botanique, tel que celui d'Edimbourg, a coûté plus de £30,000. Nous savons en outre, que ces établissements sont formés et soutenus par les gouvernements dans tous les pays où ils sont établis; nous pourrions en dire autant de la minéralogie. Nous concluons donc qu'il est regrettable que dans un moment aussi vital que celui-ci, on veuille chercher à diviser le corps médical, surtout lorsqu'on ne peut employer que des subterfuges et ne s'appuyer que sur des bases fragiles; mais nous ne doutons pas que l'opinion générale a su faire justice des avancés de M. le médecin gouverneur B, qui, après tout, ne représente que la minorité sans appui et limitée au corps des gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens.

PLUSIEURS MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS.

31 janvier 1848.

M. L'ÉDITEUR,

Permettez-moi quelques mots en réponse à l'article signé "Un de l'Association des Médecins," dans l'AVENIR du 29.

Je n'ai pas dessein de me répéter, aussi je ne m'arrêterai pas aux termes séduisants de *garantie, stabilité, uniformité, élévation de la profession, etc.*, employés par mon savant confrère anonyme; j'ai démontré que ce langage est plus que ridicule dans la bouche de ceux qui veulent nous priver des avantages de l'acte d'incorporation, avantages reconnus d'ailleurs par tous les hommes de profession impartiaux et sincères. A l'en croire, on a tout fait pour la profession lorsqu'on a réglé l'étude et la pratique de la médecine. Puis avec ces idées du moyen âge, on se dit à la hauteur des idées libérales et progressives du XIX siècle: admirable! me serais-je trompé en attribuant cette manière de penser à quelqu'un de mes confrères qui seraient allés puiser ces lumières en Europe?

J'en viens à la réfutation; elle ne sera pas longue, car à défaut de preuves pour substantier son raisonnement, l'auteur s'en tient à l'affirmative ou à la négative toutes les fois qu'il ne juge pas plus utile de débiter des fanfreluches, qu'il assaisonne quelque part d'expressions injurieuses, tel que ces mots *assouvir l'amour propre, la vanité d'une minorité insolente*. M'est avis qu'on devrait abandonner l'arène lorsqu'on ne trouve pas d'autres armes pour combattre.

L'esprit de ce bill, dit mon confrère, est l'expression des vœux des quatre-cinquièmes des médecins du Bas-Canada. Comment peut-il faire une assertion aussi peu conforme à la vérité, lorsque ceux qui n'approuvent pas les démarches intempestives, de l'association des médecins ont pu compter, comme lui le petit nombre de ses adhérents? Ne savons nous pas que, sur au-delà de 500 membres que compte la profession médicale dans le Bas-Canada, il s'en trouve à peine 80 à 100 qui de vive voix ou par lettres aient consenti de marcher avec elle, et que parmi ces derniers, il en est beaucoup qui ont promis leur appui dans l'espérance qu'elle adopterait des mesures plus conformes aux intérêts bien entendus du corps médical. N'est-il pas vrai que le préambule de votre bill, tel qu'il est conçu, avait été rejeté par cette même association des médecins à une majorité de six

contre quatre, et que ce fut par une ruse d'un nouveau genre, (comme je l'expliquerai s'il est nécessaire), que vous avez réussi plus tard à le faire adopter.

Quant aux médecins de Québec, dont il dit qu'ils se sont prononcés franchement et loyalement, j'ignore s'il veut parler d'une communication transmise à l'association des médecins, par le secrétaire d'une assemblée tenue dans l'ancienne capitale, en décembre dernier. S'il y fait allusion, je répéterai avec lui qu'ils se sont en effet prononcés franchement et loyalement en concluant qu'ils approuvaient tout ce qui serait fait ici pour l'avantage commun, mais qu'ils ne croyaient pas prudent d'abolir l'acte d'incorporation. Pour montrer que c'est bien là en substance les sentiments de cette assemblée, j'ai demandé, avec sa permission, que sa communication soit publiée.

J'aurais bien encore quelque chose à dire à mon confrère à propos des règlements qu'il suppose devoir être faits par le Collège des Médecins et Chirurgiens, qui n'a ni le pouvoir ni l'intention de les promulguer. Mais j'aurai occasion de parler plus au long des moyens peu honorables qu'on emploie pour semer le mécontentement, si quelque autre de l'association des médecins trouve des raisons plus solides que celles-ci à nous opposer.

J. G. BÉAUC, M. D.

31 janvier, 1848.

### AVIS IMPORTANT

Le commencement d'une année étant une époque favorable pour prendre ou renouveler un abonnement à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire, avis est donné par les présentes que tous les abonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMES D'ABONNEMENT que nous avons annoncées depuis quelques mois. Ainsi en payant une année d'avance en s'abonnant, six piastres comptant, on a droit et on reçoit

### 20 ALBUMS POUR RIEN

C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLÈTE. Hâtez-vous de vous abonner, car le nombre des files est limité. 8 janvier.

### ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais.

LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



### LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 1er FEVRIER 1848.

### A NOS ABONNES DES VILLES ET DES CAMPAGNES.

Nous avons à nous plaindre d'un grand nombre de nos abonnés des Villes et des Campagnes, qui négligent de payer leur abonnement à nos publications. C'est une singulière manière d'encourager les gens. Il nous semble pourtant que les propriétaires de journaux gagnent bien leur argent et que le moins qu'on devrait faire pour favoriser les progrès du journalisme Canadien, serait de payer ces comptes d'abonnement.

Nous prions donc nos abonnés de vouloir bien nous payer ce qui peut nous être dû pour l'année 1847 expirée. Les abonnés des campagnes voudront bien envoyer PAR LA MAILLE. Ils recevront un reçu par le retour.

LE MORNING COURIER.—Nous sommes heureux de voir que les articles si brutalement stupides de cette ignoble feuille ne trouvent aucun écho parmi les gens respectables de toutes les origines, mais sont au contraire universellement condamnés et regardés comme le fruit de cerveaux malades. Les rédacteurs du Courier veulent de la célébrité à tout prix. Impuissants pour le bien ils se voient réduits à suivre l'exemple d'Érostrate pour l'acquiescer. Mais cette célébrité pourrait leur coûter cher et comme le scélérat de l'antiquité, ils s'apercevront trop tard qu'elle est aussi peu profitable que dangereuse.

En présence de ces efforts incessants du Morning Courier, du Quebec Mercury et d'un ou deux autres pauvres journaux du Haut-Canada, pour semer dans notre société le désordre et l'anarchie, il est consolant et c'est un grand sujet de satisfaction de voir la majorité et les principaux organes de la presse anglaise en Canada répudier en termes énergiques les opinions et les principes de cette faction ultra-tory, qui ne

réve que notre destruction et notre anéantissement. Le Herald a reproduit en l'approuvant un article de la Minerve qui châtie comme il faut le Morning Courier. Le Transcript de samedi dernier l'a écrit avec des paroles pleines de sens et de raison, à propos de son article sur l'élection de Beauharnais.

"Vraiment dit ce journal c'est l'usage d'un très-haut langage envers deux ou trois cent mille hommes, descendants d'une des nations les plus braves du monde. Nous nous étonnons que l'écrivain puisse avoir une si petite idée de la race britannique qu'il mette en question, si des "scieurs de bois et des charroyeurs d'eau" mettront le pied sur la gorge des anglais."

"Ce n'est pas la première fois que cette espèce de langage a été employé et nous osons dire que ce n'est pas la dernière. Il se trouve quelques individus enragés dans toutes les classes à qui un tel brouhaha peut être agréable, et qui croient simplement agir comme d'honnêtes John Bull" quand ils outragent tout ce qui ne vient pas se ranger sous leur étendard particulier. Parler de faire des Canadiens des "scieurs de bois et des charroyeurs d'eau" ne coûte rien à ces sortes de gens, qui sont trop infatués pour apercevoir l'absurdité de leur conduite, et qui ont trop de "discretion" dans leur valeur pour essayer de, maintenant, une telle idée ailleurs que sur un journal.

"Dans la circonstance actuelle les Canadiens ont donné la plus grande preuve possible qu'ils ne consentiront pas à être des "scieurs de bois et des charroyeurs d'eau;" nous avouons que loin de les blâmer, nous les approuvons du moyen efficace qu'ils ont adopté pour débarrasser le comté de l'essaim de jeunes pédants envoyés de Montréal, pour arrêter autant que possible le libre exercice de la franchise électorale. Ça peut être une belle plaisanterie pour des avocats de faire prêter à des hommes assez vieux pour être leurs pères le serment par lequel ils déclarent qu'ils ont vingt-et-un ans, et une preuve de beaucoup de connaissance légale que de prévenir par cette sorte de délai que la moitié du comté ne puisse voter; mais peut-on être surpris que les habitants eux-mêmes n'entrent pas dans la plaisanterie, et qu'ils ne voient dans un tel procédé rien autre chose qu'un abus indigne de la loi, et une fraude grossière et une injustice envers eux? Nous savons que les habitants de Beauharnais ont agi de la sorte et nous ne pouvons pas être étonnés qu'ils aient pris le moyen le plus court de défendre leurs droits en hommes libres, et de se débarrasser de leurs *bourreaux* (tormentors) les avocats.

"Il y a aussi un autre fait dans l'élection de Beauharnais qu'on ne doit pas passer sous silence. Ce n'était pas la première fois qu'on avait usé de violence. Les Canadiens avaient vu quelque chose de semblable (ou plutôt quelque chose de pis) en 1841, où ils furent chassés des polls à coups de manche de hache. Pouvons-nous être surpris s'ils ont profité de cette leçon? S'ils ne l'avaient pas fait, ils auraient été dignes en vérité d'être des "scieurs de bois et des charroyeurs d'eau."

Il est bon de voir les poutres dans nos propres yeux avant de quereller pour une paille dans ceux de nos frères. La population britannique sur ce continent, ou sur tout autre continent, n'a jamais permis qu'on la privât de ses droits, et ne le permettra jamais; comment pouvons-nous nous plaindre, et devons-nous nous plaindre, si les Canadiens-français montrent la même intention? Au contraire nous devons être contents qu'ils connaissent si bien leurs droits, et qu'ils soient si bien disposés à les maintenir. S'ils étaient pusillanimes, serviles, lâches, nous devrions les mépriser, mais pas quand ils nous imitent jusqu'à nous rencontrer au poll avec des manches de haches, et qu'ils refusent de se laisser défranchiser.

"Nous n'avons aucun doute que même le noble éditeur du Courier comprendra bientôt le fait beaucoup mieux, et que deux ou trois élections comme celle de Beauharnais lui feront voir clairement que les Canadiens-français ne sont pas nés précisément pour être "scieurs de bois et charroyeurs d'eau."

Malgré ces sévères flagellations qu'il reçoit de temps à autres de ses confrères, le Morning Courier est trop impudent pour se tenir pour battu; aussi revient-il à la charge ce matin, avec un long article de trois colonnes, pour dire aux Canadiens-français de se bien conduire s'ils ne veulent pas être détruits etc. Le Courier commence d'abord par le Herald qu'il appelle le journal le plus insolent le plus jaloux le plus envieux du monde, et il s'étonne de voir ce journal reproduire en les approuvant des articles comme celui de la Minerve. Il en prend occasion de comparer le Herald d'aujourd'hui avec celui de 1837 et 38. Ce n'est pas la première fois que ces journaux factieux font cette comparaison. Mais elle est toute à l'avantage du Herald, à qui tous les hommes bien pensants du pays savent gré d'avoir substitué au langage de la passion et des préjugés aveugles, qui alors deshonorait sa feuille, le langage de l'honnêteté et de la raison qui aujourd'hui la font lire avec avidité par toutes les origines et toutes les couleurs politiques. Le Herald en s'isolant de la faction ultra-tory dont la politique libérale et surannée la condamne à périr, puisqu'elle n'est plus de ce siècle, en cherchant à arracher tous les germes d'hostilité qui résultent de la différence des origines en Canada, a parfaitement compris la mission de la presse et en même temps les sentiments des canadiens-français à ce sujet. Nous sommes heureux d'assurer encore notre confrère qu'il trouvera dans la presse française un écho sincère et de vives sympathies, quand il exprimera des idées libérales, car ces idées et ces principes de libéralisme politique doivent à l'avenir nous être communs. Le temps des guerres de races est passé, quoiqu'en dise le Courier. Nous vivons dans un siècle trop éclairé pour que les peuples, au lieu d'améliorer leur condition morale et matérielle,

s'occupent à s'entre-déchirer comme des bêtes féroces. Ce genre de passe-temps qui répugne à notre âge utilitaire peut encore occuper l'imagination de quelques têtes exaltées comme les Don-Quichotte du Courier, mais il est hors de saison en Canada comme partout ailleurs. Bon gré, mal gré, français, anglais, écossais, irlandais, américains il nous faut vivre ensemble. Il nous faut partager ensemble la bonne et la mauvaise fortune de notre commune patrie. Ne vaut-il pas mieux s'entendre comme des hommes raisonnables, plutôt que d'épuiser nos énergies dans des luttes inutiles? Est-il possible pour une de ces deux races en Canada d'asservir ou d'opprimer l'autre impunément? Nous ne le croyons pas. Elles sont toutes deux trop nombreuses et trop respectables pour pouvoir être détruites par l'oppression, la violence ou autrement. Mais d'ailleurs les canadiens-français n'ont-ils pas prouvé de tout temps leurs bienveillance, leur libéralité, leur absence d'antipathies et de préjugés nationaux vis-à-vis des autres races? Nos rangs ne sont-ils pas composés de gens de toutes les origines? Le large drapeau du parti libéral refuse-t-il d'abriter tous les vrais intérêts du peuple canadien? Non, bien au contraire.

Mais ce qui nous révolte, ce que nous ne souffrirons jamais, c'est la domination d'une minorité insolente, comme celle que représentent le Morning Courier & Cie. Nous espérons que le Herald, le Transcript et d'autres journaux anglais nous prêteront main-forte pour la tenir en respect.

Mais voyez donc jusqu'où peut aller l'effronterie du Courier? N'a-t-il pas l'audace ce matin de venir nous dire que son fameux paragraphe *was not intended to be offensive*, n'était pas écrit pour nous offenser! Ça nous rappelle cette caricature française d'un homme faisant apologie dans les termes suivants: "Monsieur, je vous demande pardon; en vous traitant de canaille, je n'avais pas l'intention de vous offenser."

Nous n'avons aujourd'hui ni le temps ni le désir de suivre le Courier dans sa course vagabonde à travers l'histoire ancienne et moderne sur les pas de la race saxonne partout le monde. Nous lui dirons seulement, en réponse à son attaque brutale contre nos compatriotes au sujet de leur ignorance, de ne savoir lire et écrire, que c'est un fait bien constaté qu'il existe au sein même de l'Angleterre des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ne savent ni lire ni écrire et qui plus est, ne connaissent pas l'existence de Dieu et de Jésus-Christ; Instruisons le peuple de nos campagnes, mais ne lui faites pas de reproches qu'il ne mérite pas. A qui la faute s'il n'est pas instruit? N'est-elle pas tout entière au mauvais système du gouvernement que nous avons eu jusqu'ici?

Pour en finir avec le Morning Courier, et ses quelques partisans, qu'il nous suffise de dire que la vérité perce à travers toutes les mensonges, les fausses représentations, les calomnies, les injures, auxquels ils ont recours. Il leur faut le pouvoir et la domination. Pour eux la glorieuse constitution anglaise, le régime représentatif, le Gouvernement Responsable, n'ont de prix que lorsqu'ils fonctionnent à leur profit et avantage exclusif, et ne valent rien s'il faut qu'ils en partagent les bienfaits avec les Canadiens-Français. Aujourd'hui ces bons et fidèles sujets, ces loyaux par excellence s'aperçoivent que les jours de l'arbitraire et du monopole sont passés, et que le pouvoir leur échappe sans retour. Indépendance.

Ils se récrient amèrement contre le nouvel ordre de choses qui s'organise sur les ruines de l'ancien et menacent même d'en appeler à la révolte pour reconquérir leur position perdue! Il faudra renouveler les scènes de 1837 disait l'autre jour le Morning Courier. Nous savons depuis longtemps les intentions déloyales de ces prétendus loyaux qui aujourd'hui lèvent le masque. Nous pouvons leur assurer que toutes leurs menaces seront le moindre sujet des préoccupations du gouvernement qui sait qu'ils sont aussi lâches et serviles qu'ils sont insolents et malhonnêtes.

Le commerce libre avec les Etats-Unis.—La Chambre des Représentants des Etats-Unis vient de passer des Résolutions en faveur d'une liberté réciproque du commerce avec le Canada. Les journaux américains disent qu'il n'y a aucun doute que la mesure passera dans le Sénat et que les négociations entre le ministre anglais et le Secrétaire d'Etat américain auront pour résultat la passation d'un traité afin d'établir une parfaite réciproque de commerce entre le Canada et les Etats-Unis. Ceci aura bien pour effet d'ouvrir les marchés américains à nos cultivateurs et à nos produits qui y obtiendront des prix plus élevés qu'ici, et encore de rendre pratiquement inutiles entre les deux pays les maisons de Douanes, qui existent actuellement, avec leur personnel, dépenses, etc., ce sont là de grands avantages. Mais tout *free trader* que nous soyons, l'état actuel de nos finances nous inquiète un peu pour l'avenir. Le Trésor public est à sec. Or, si du premier coup nous abolissons les maisons et les droits de douanes, nous pourrions bien être embarrassés un peu. Il faudra se créer d'autres revenus. Nous plaignons fort ceux qui seront chargés de cette tâche là. L'histoire nous dit qu'elle fut l'écueil de bien des hommes d'état; à moins que l'on espère par la suite tirer des travaux publics et d'autres sources de revenus qui existent aujourd'hui des ressources et moyens suffisants pour faire marcher le gouvernement. Nos législateurs feront bien de méditer cette question; l'état délabré de nos finances ne sera pas un des moins graves sujets de leurs préoccupations dans le prochain Parlement.

Le montant des marchandises importées en Canada en 1847, s'est élevé à £1,695,978 11s 5d. sterling, £197,634 moins que l'année 1846.

### CONVOCAION DU PARLEMENT PROVINCIAL

UN EXTRAORDINAIRE de la Gazette Officielle vient d'être publié contenant la Proclamation d'usage, convoquant la Législature Provinciale, pour la Dépêche des affaires, pour VENDREDI, LE 25 DE FEVRIER COURANT.

Le Ministre va-t-il résigner?—C'est là la question qu'on entend partout. Nous croyons que les membres du cabinet sont décidés d'abandonner le pouvoir, mais qu'ils ne peuvent le faire convenablement avant l'ouverture des chambres. La seule voie constitutionnelle pour eux (s'ils veulent suivre pour une fois la pratique anglaise) c'est d'expliquer au Parlement pourquoi ils ont avisé la dissolution et de résigner ensuite. Il paraît qu'il n'y a pas de précédent dans l'histoire d'Angleterre d'une administration qui ait résigné dans l'intervalle entre une dissolution et la réunion d'un nouveau Parlement. S'ils résignaient aujourd'hui, pourrions-nous émaner de nouveaux writs d'élection pour l'élection de ceux qui entreraient en office? Qui les signerait? Et encore qui occuperait les banquettes ministérielles à l'ouverture de la session? Ce sont là des questions qui ne laissent pas que d'être assez embarrassantes, vu surtout le manque de précédents.

Dernières nouvelles de Kent.—Malgré que M. Malcolm Cameron à la clôture de l'élection dans ce comté avait une majorité de 560 voix sur son adversaire, l'Officier-Rapporteur M. le Sheriff Foote a fait un retour spécial, ne trouvant pas la qualification de M. Cameron convenable et en forme. En 1841 ce même Sheriff Foote fit un retour semblable que la Chambre amenda. Le coupable échappa alors au châtiment qu'il méritait. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi cette fois, autrement il vaut autant laisser les Officiers Rapporteurs choisir eux-mêmes les membres du Parlement.

Le Juge-en-Chef Reid.—Jendi dernier ont eu lieu les funérailles de feu M. le Juge-en-Chef Reid, au milieu d'un grand concours de citoyens. Leurs Honneurs M. le Juge-en-Chef Rolland et les Juges Puissés étaient portés des coins du poêle M. le Doyen et les membres du Barreau, les Chefs des Départements Civils et Militaires étaient présents. Le cortège funèbre partit vers trois heures P. M. de la maison du défunt située rue Panet, s'arrêta quelque temps à l'Eglise Anglicane (Christy Church) et continua ensuite jusqu'au pied de la montagne, à l'endroit où s'élevait aujourd'hui le mausolée de la famille McTavish. C'est dans ce mausolée même si bien situé et qui domine notre ville que le corps du feu Juge-en-Chef fut déposé suivant ses dernières volontés.

Décision importante.—La Cour du Banc de la Reine de ce District a décidé la semaine dernière dans une cause de Rogers vs Rogers qu'entre deux personnes qui se marient en Angleterre et qui plus tard viennent s'établir en Canada, il n'y a pas de communauté de biens et que si la femme meurt ici, les droits de ses héritiers sont réglés par les lois du pays où les parties demeureraient lors de leur mariage.

Grande soirée (Mechanic's Festival).—On nous prie d'annoncer que cette fête annuelle, qui a été si brillante l'année dernière doit être renouvelée le 15 du courant. Les plus grands préparatifs se font pour donner à la soirée tout l'éclat possible. Nous recommandons au public de ne pas manquer l'occasion cette année de voir une réunion aussi agréable et intéressante. A part des amusements variés ordinaires, il y aura une grande exhibition de machines, d'objets d'industrie mécanique, de nouvelles découvertes et plusieurs discours sur les progrès des arts et de l'industrie, sur les classes industrielles, etc.

Prodigeux.—La semaine dernière un M. Hannah de Lachine a trouvé dans son jardin un papillon en bel état de santé et de vigueur, qu'il a apporté à Montréal au Bureau du Transcript. On en a vu depuis plusieurs autres. On a entendu les chants du rossignol et l'herbe commençait à croître quand est venu le froid de samedi dernier.

La température.—Durant tout le mois de janvier le temps a été si doux, les pluies si fréquentes qu'à la fin, ces jours passés, la glace sur le St. Laurent menaçait de nous quitter entièrement. Les traverses étaient devenues dangereuses. Plusieurs personnes se sont noyées à cause de la glace. Vers le 5 de ce mois, le dredi dernier un monsieur Bowles, ministre à Chateauguay s'en retournait chez lui accompagné d'une dame. Arrivés dans le Bassin de Chateauguay la glace céda tout à coup sous eux. M. Bowles disparut pour toujours et la dame fut arrachée à une mort certaine par quelques personnes accourues à ses cris. Vers 5 heures P. M., dans une voiture à deux chevaux, enfonça sous la glace. Tout fut perdu et l'homme fut noyé. Un autre s'échappa mais la voiture et les chevaux ne furent éparpillés. Depuis lors la température est devenue froide. Les traverses sont plus sûres et la nuit dernière encore une neige abondante est tombée. Il était temps car les communications avec les campagnes étaient complètement interrompues.

La cour criminelle du B. R. commence aujourd'hui. Nous espérons que les officiers de la couronne vont hâter le procès de M. P. Beaudry. On nous informe qu'il y a beaucoup d'indignes fautes devant la cour, entr'autres celles de Carroll et Goodwin pour meurtre et de F. X. Beaudry pour enlèvement d'une mineure.